

Pourquoi les lois d'Allah sont pires que les lois nazies

En intronisant les islamistes comme chefs de gouvernements en Tunisie et en Egypte, les musulmans et tous les pseudos démocrates de ces pays n'ont fait que signer leurs arrêts de mort. Ils doivent faire le deuil de constitutions républicaines et laïques. Seul le régime théocratique est conforme aux lois de l'Islam. Tant que perdure la main mise de la religion sur la vie de la cité, il n'y a aucun espoir de bâtir des Etats modernes où l'homme est acteur de ses choix de vie et libre de sa pensée. Allah est le roi et l'homme est son esclave, « abd », l'homme musulman est né pour exécuter les ordres prétendument canoniques et se soumettre à la volonté de son créateur. Il a obligation de se plier aux règles qu'Allah lui a fixées, il ne peut s'y soustraire, sous peine de subir la double peine : l'ire de ses coreligionnaires, voire la mort dans certains cas et la colère d'Allah dans l'au-delà, après avoir subi le supplice de la tombe auparavant. Avec un code aussi répressif et rigidifié, c'est une gageure d'imaginer que les pays musulmans, vont adopter des régimes politiques, incompatibles avec les lois de l'Islam.

Il n'y a pas pire hérésie intellectuelle que de vouloir humaniser l'Islam et chercher à le démocratiser en faisant de l'homme le cœur de la vie et reléguer Allah dans la sphère privée. L'Islam n'est pas prêt à subir une telle mutation qui met en danger sa propre pérennité. Restreindre le pouvoir despotique d'Allah est un péché mortel. C'est pourquoi, aucun Etat musulman ne cherchera à s'affranchir de sa tutelle en se dotant de structures politiques susceptibles de porter en elles tous les ferments de la remise en cause de la toute puissance d'Allah.

Or, nul n'est en droit en dehors d'Allah d'entreprendre une action novatrice, « bida'a », de nature à changer les fondements théologiques et politiques de l'Islam. Par conséquent seul un système politique de nature théocratique permettant à Allah de maintenir, conserver et renforcer son pouvoir sur ses fidèles est de cours dans un Etat musulman. Réformer l'Islam, c'est se rendre coupable d'apostasie, un crime suprême. De même que faire rédiger par des islamistes une constitution de portée universaliste, démocratique, juste, humaine et égalitaire, c'est comme si on les convertissait à l'humanisme, ou assimiler le nazisme à une idéologie judéophile.

C'est un leurre de croire que les islamistes tunisiens par exemple, eux qui sont tellement obsédés par la charia, vont emprunter dans la rédaction de la future constitution une autre voie politique sur le modèle de la Constitution française de 1791, des principes philosophiques inspirés de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen et du Contrat Social de J.J. Rousseau.

Ils savent que leur propre salut politique et matériel est dans un régime théocratique, ils ne vont certainement pas se tirer une balle dans la tête pour faire une telle concession qui risque de les renvoyer dans le néant d'où ils sont venus. C'est pourquoi, une constitution ultra conservatrice et à caractère prétendument canonique est le seul moyen de leur garantir une rente de situation à vie et pérenniser leur pouvoir en interdisant toute révolte sociale et politique prohibée de surcroît par les prescrits de l'Islam.

Il ne peut y avoir meilleure alliée du pouvoir politique et financier que la religion, et en faisant du spectre du châtement divin un dogme politique, cela leur permet de prévenir la montée des luttes sociales et politiques, jugées comme une fitna, une zizanie qui expose les contrevenants à une double peine : condamnation à mort et les feux de l'enfer.

Ce n'est pas diviser pour régner, c'est culpabiliser pour gouverner, opprimer et toutes les formes de libertés. Ainsi Ennahda, l'officine tunisienne des frères musulmans égyptiens qui font de la charia le 6ème pilier de l'Islam, ne lâchera pas la proie pour l'ombre. Elle se mettra jamais toute seule la corde autour du cou, elle imposera pour sa propre survie les principes de la charia aux tunisiens. Aussi, la seule constitution qu'Ennahdha prépare pour les tunisiens est l'adoption solennelle du Coran comme seule source de droits en Tunisie, consacrant ainsi non seulement la mort de toutes formes de libertés mais également la fin de la société civile.

Dans les régimes théocratiques musulmans, seuls les hommes qui relèvent des lois d'Allah ont droit de cité, pour les autres soit le statut de Dhimmi, de sous-homme, soit la conversion, chantage, soit le pilori pour les réfractaires. Quant à la soi-disant égalité entre les hommes, c'est une hérésie juridique et intellectuelle, elle repose sur le seul critère d'appartenance religieuse. Il faut d'abord être musulman pour entrer dans le champ d'application de cette règle de caractère sectaire : il n'y a de différence entre l'arabe et le non arabe que dans la piété. On ne fait pas d'une telle règle un principe égalitaire entre tous les hommes indépendamment de leur croyance.

Quant aux partisans de l'égalitarisme musulman, il convient de les renvoyer à la lecture des lois raciales de Nuremberg pour qu'ils constatent d'eux-mêmes que les lois d'Allah chères au cœur des islamistes sont pires encore que les lois nazies. Tant que tu es musulman, t'es béni si tu n'es pas musulman t'es maudit et condamné à mort ou au bannissement. Les lois d'Allah faute de favoriser l'émergence de sociétés humaines, apaisées et fraternelles, œuvrent pour la mise en place d'un modèle de société que ne saurait renier A. Hitler lui-même.

Tant en Tunisie qu'en Egypte et la Turquie d'Erdogan, on cherche par tous les moyens des plus surnois aux plus violents d'islamiser l'espace public, les institutions

politiques, financières, économiques (ultra libéralisme outrancier), éducatives, pour les rendre hermétiques à tout apport extérieur.

Cette espèce d'inoculation du virus de la charia dans le corps politique et social de ces trois pays finira par produire les effets d'une gangrène qui nécessitera l'amputation des membres sains desdites sociétés, à savoir la disparition et l'exode massif des représentants de la société civile, des forces vives et intellectuelles de ces pays vers des horizons plus humains et cléments.

Quel humain censé peut-il se résoudre à vivre dans un univers non pas carcéral, car les détenus jouissent de droits en Occident, mais dans un univers concentrationnaire et liberticide, où il n'y a de salut que dans la soumission et l'asservissement. Où il n'y a que des devoirs pour les démunis et les damnés de la terre et des droits pour les riches et les puissants qui font usage des lois d'Allah pour verrouiller leur pouvoir absolu de domination. Tout se passe comme si Allah en faisant d'eux ses Califes leur confère ainsi un mandat électif de droit divin qui se trouve ainsi revêtu du fameux cachet des valeurs du sacré. En dotant leur mandat des attributs canoniques ils se créent un statut les immunisant de toutes critiques et contestations. Ainsi avec ces lois d'Allah, les gouvernants se mettent au-dessus de toutes les lois, à l'abri des poursuites devant les juridictions humaines.

Dans un état de théocratie musulmane l'homme n'est pas qu'un loup pour l'homme, il est son dieu et son bourreau.

Salem Benammar